

LES CHAUFFEURS

LA BANDE D'ORGERES

Le 24 vendémiaire an IV de la république française, une et indivisible, c'est-à-dire le 16 octobre 1795, le citoyen Robichon, vigneron, investi, dans le petit village d'Olivet, près Orléans, des fonctions de garde champêtre, fumait sa pipe sur le pas de sa porte.

Tous les voyageurs qui ont visité Orléans n'auront pas manqué de passer le pont de la Loire et de faire une courte excursion à la source du Loiret. Le premier village qu'ils auront rencontré sur leur route est Olivet, célèbre dans le monde gourmand par ses excellents fromages.

Olivet, qui, comme on vient de le voir, possédait, en 1795, un garde champêtre, avait aussi son cabaret, et la porte du citoyen Robichon était justement placée en face de la branche de pin qui signalait aux voyageurs altérés le cabaret du citoyen Benoist.

De vigneron à cabaretier, il n'y a que la main, et, quand les deux portes se regardent, il semblerait que les deux maîtres dussent vivre en bons camarades. Et cependant jamais le vin de Robichon n'avait rougi les verres de Benoist, et on ne voyait jamais Benoist verser rasade à Robichon.

C'est que le citoyen Robichon était au moins autant garde champêtre que vigneron ; et, comme le citoyen Benoist, plus connu sous le nom de Langevin, avait eu plus d'une fois maille à partir avec la justice d'Orléans, comme il recevait des compagnons passablement suspects, et comme on le voyait moins souvent chez lui qu'à Orléans, installé dans une petite auberge à voleurs sur le Martrol, les yeux vigilants de l'autorité, représentés à Olivet par les deux petits yeux gris du citoyen Robichon, surveillaient les démarches du dangereux cabaretier.

Il était environ sept heures du soir : le garde champêtre secouait les cendres de sa pipe et se disposait à rentrer au logis, quand il vit deux hommes déboucher par le chemin de Belle-Croix, et se diriger vers le cabaret.

L'un de ces hommes, de haute taille et d'épaisse encolure, était vêtu d'une veste à raies aux trois couleurs, et d'une culotte courte de velours fauve à côtes. Sa tête énorme, portée sur un cou court enfoncé dans de larges épaules, était coiffée d'un bonnet de laine jaune, qui rappelait par sa forme le bonnet de liberté. Ses bas étaient à demi cachés sous de grandes guêtres de forte toile blanche ; il tenait de la main droite un court bâton d'épave, et, sous le bras gauche, une vieille houppe roulée, dans les plis de laquelle on devinait la poignée d'un sabre.

L'ensemble de ce costume, complété par la titus et par d'imperceptibles boucles d'oreille en acier dont les pendents étaient taillés en petites guillotines composait, avec une figure bestiale, de

gros yeux ronds et des pommettes fortement enluminées, un de ces types sinistres de jacobins du faubourg Antoine, qui, depuis le 10 thermidor, s'essayaient à ramener les beaux jours de la Terreur, en défilant devant les fenêtres de la Convention aux cris de : La constitution de 93 et du pain !

Si un pareil homme se fût hasardé seul dans le jardin du palais Egalité, la jeunesse dorée lui eût couru sus rien que sur sa mine, et l'eût assommé de confiance.

L'autre compagnon ne ressemblait guère à cet hercule sans-culotte.

C'était un jeune homme, presque un enfant, maigre et de petite taille, au visage long et pâle, à l'œil droit éraillé et pleurant. Ses cheveux, d'un rouge terne et sans reflet, étaient liés en queue. Il portait une carmagnole rayée jaune et noire, une culotte de peau de daim, des bas chinés et des souliers à boucles d'acier. L'ensemble de son costume indiquait des prétentions à l'élégance, contrariées par les hasards d'une vie vagabonde et crapuleuse. Cette figure, flétrie avant l'âge, annonçait une intelligence et une énergie mal employées.

Le plus petit des deux hommes entra à l'autre l'enseigne de Langevin et entra le premier au cabaret.

Le citoyen Robichon avait attentivement regardé ces deux voyageurs, et un haussement significatif de ses épaules avait seul montré que pareil gibier ne lui agréait guère, quand une forme humaine, glissant rapidement au long du mur du cabaretier, attira ses regards.

— "Tiens ! se dit le garde champêtre, le petit tailleur Hardouin qui va chez Langevin à cette heure-ci ; ce n'est pas son habitude."

Et comme, avant d'entrer, le petit tailleur jetait autour de lui des regards défiant, Robichon ferma sa porte en sifflant la "Marseillaise."

Mais le garde champêtre eut bientôt entrebaillé sa fenêtre, et, caché derrière le rideau, il continua ses observations.

Un instant après, le pas de deux chevaux retentissait sur la route, et deux cavaliers s'arrêtèrent, paraissant chercher quelque chose. L'un portait le costume de gendarme national, l'autre avait la petite tenue du 16^e dragons, cantonné à Orléans.—Est-ce que, par hasard, se dit Robichon, le maréchal des logis Rot serait sur la même piste que moi ?

Et il allait ouvrir la fenêtre et appeler le gendarme, quand un dernier coup d'oeil lui fit reconnaître que le cheval portait la queue courte et n'était pas équipé à l'ordonnance. L'homme avait bien du gendarme les habits, mais non le cachet spécial, l'allure et la physiologie inimitables. Quant au dragon, son pantalon radoubé de pièces de cuir, et son chapeau à trois cornes, orné d'une énorme cocarde, ne pouvaient faire longtemps illusion.

Si ces deux hommes n'étaient ni dragon ni gendarme, pourquoi ce déguisement à la porte de Langevin. La grande carabine et un sabre ?

Les deux cavaliers frappèrent légèrement à la porte de Langevin. La grande porte de cour s'ouvrit et les cavaliers entrèrent.

Dans l'espace d'une heure environ, le citoyen Robichon vit, de son observatoire, entrer chez Langevin vingt-six autres voyageurs, piétons ou cavaliers. Ils arrivaient par groupes de trois ou de deux, et quelques-uns portaient des fusils dont la baïonnette luisait aux dernières clartés du jour.

Quand le garde champêtre ne vit plus venir personne, il ferma soigneusement les contre-vents de sa fenêtre, donna un tour de clé à la serrure, et, tout en visitant son fusil, dit à sa femme qui préparait le souper :—"Je ne serais pas étonné d'apprendre demain matin qu'il se soit fait quelque mauvais coup cette nuit."

Rien ne trahissait, à l'extérieur, la présence d'une compagnie si considérable chez le cabaretier d'Olivet. Les fenêtres restaient noires, la maison silencieuse. Mais si le lecteur veut nous suivre dans la salle basse, qui donnait sur le potager, il y verra société nombreuse.

Une longue table en fer à cheval y avait été dressée, et, à la lueur de quelques chandeliers piqués sur des chandeliers de fer, trois femmes servaient à boire et à manger aux nouveaux venus. Le cabaretier, reconnaissable à son tablier, circulait au milieu des convives. Son museau de fouine et ses yeux égingnotants grimaçaient des sourires à ces hôtes, dont bon nombre lui semblaient inconnus.

Le souper fini, deux des femmes se retirèrent sur un signe de Langevin ; la troisième resta accroupie sous le manteau de la cheminée.

— "Eh bien ! Rouge-d'Auneau, dit le cabaretier en s'adressant au petit jeune homme frère que nous avons vu arriver en compagnie de l'Hercule de faubourg, c'est donc pour cette nuit ?

— "Oui, répondit le Rouge-d'Auneau, et tu vois ce que je te ramène de Paris. Mesnard-le-Boucher a été exact au rendez-vous de la Courtille, et les sept hommes qu'il nous a racolés sont des gallards sur qui on peut compter."

Mesnard-le-Boucher (c'était le nom du sans-culotte aux boucles d'oreille en guillotines) rit d'un gros rire, et, appliquant sur la maigre épaule du Rouge-d'Auneau une tape formidable, dit :—"Le fait est qu'à Paris on bâtit les patriotes sur un autre patron qu'en Beauce."

Le Rouge-d'Auneau devint blême, et son oeil éraillé flamboyait. Mais il se contenta, sûr de reprendre l'avantage quand il ne s'agirait plus des poings.

— "Celui-ci, dit-il à Langevin, du ton du citoyen Curtius montrant ses figures de cire, c'est Mesnard-le-Boucher ; je n'ai pas besoin d'en dire davantage. C'est l'assommeur en chef de Charles-de-Paris, et il a arrêté autant de diligences que de ci-devants."

"Celui-là, qui porte si bien l'habit de gendarme, c'est le Beau-Grandet, un ancien canonier d'Henriot, réformé le même jour que la commune. Charles-de-Paris en répond."

"Celui-là, en veste de dragon, c'est le Dragon-de-Rouvray, un ancien de Beauce, qui s'est enrôlé dans la bande de Paris. C'est la plus belle poigne que je connaisse, après celle de Mesnard."

"Les quatre autres, Berrichon-le-Noir, Nantais, le Poitevin-Grêlé et Monfoque ont tous fait leurs preuves."